

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante**

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante

**Autres désignations commerciales**

3663602583882

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

peintures à l'eau

**Utilisations déconseillées**

Non requis dans des conditions normales d'utilisation

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Kingfisher International Products Limited	
Rue:	3 Sheldon Square Paddington	
Lieu:	GB-W2 6PX London	
Téléphone:	+44 (0) 808 168 0834	Téléfax: +44 (0) 20 7644 1001
e-mail:	safetydatasheet@jwo.com	
Internet:	www.diy.com	
Service responsable:	IRELAND +353 (0)17617203	
	UK +44 (0)2039014915	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**ORFILA (INRS) : (+33) 01 45 42 59 59, 24h sur 24, 7j sur 7 Centres antipoison et de toxicovigilance français : <http://www.centres-antipoison.net>**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

préparation aqueuse

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 2 de 9

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one			<0,05 %
	220-120-9	613-088-00-6		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H302 H315 H318 H317 H400			
2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one			<0,05 %
	220-239-6			
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H301 H314 H318 H317 H400 H411			
13463-41-7	zinc pyrithione			< 0,1 %
	236-671-3			
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 100), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 10); H301 H332 H318 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
En cas de malaise consulter un médecin.

## Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire. Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

## Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

## Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

## Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Faire boire beaucoup d'eau.  
En cas de malaise consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Le produit lui-même ne brûle pas.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante**

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 3 de 9

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Monoxyde et dioxyde de carbone.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Veiller à assurer une aération suffisante.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservier le récipient bien fermé.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

**Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservier le récipient bien fermé. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservier à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

peintures à l'eau

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante**

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 4 de 9

**Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Lunettes avec protection latérale (NF EN 169)

**Protection des mains**Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes), Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Aucune mesure techniques spéciales de protection.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Très visqueux
Couleur:	Divers
Odeur:	Caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):	8,0-10,0	Testé selon la méthode DIN 55659-1
----------------------	----------	---------------------------------------

**Modification d'état**

Point de fusion:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point de sublimation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point de ramollissement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point d'écoulement:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Point d'éclair:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**Inflammabilité**

solide: (n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante**

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 5 de 9

gaz:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Limite inférieure d'explosivité:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'inflammation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
solide:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
gaz:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Température de décomposition:	non déterminé
<b>Propriétés comburantes</b>	
Non comburant.	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	ca. 23 hPa
Pression de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Densité (à 20 °C):	0,90-1,50 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Complètement miscible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Viscosité cinématique:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	100 s
Densité de vapeur:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)
Taux d'évaporation:	(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**9.2. Autres informations****RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**10.2. Stabilité chimique**

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 6 de 9

**10.5. Matières incompatibles**

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et dioxyde de carbone.

**Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one				
	orale	ATE 500 mg/kg			
2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l			
13463-41-7	zinc pyrithione				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Expériences tirées de la pratique****Observations relatives à la classification**

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante**

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 7 de 9

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement. Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Pollue faiblement l'eau.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante**

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 8 de 9

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**Information supplémentaire**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Sous-catégorie selon la directive 2004/42/CE:

Peintures intérieur/extérieur pour finitions et bardages bois ou métal - revêtements en phase aqueuse, Valeur limite COV: 130 g/l

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**Directive 2004/42/EG: konform  
1907/2006/EG REACH: konform**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D):

1 - pollue faiblement l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**GoodHome Radiateur et Electroménager Peinture Haute Résistance Brilliante**

Date de révision: 17.10.2018

Code du produit: K39B265

Page 9 de 9

LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*